

ÉDITIONS GALAAD

Inquisitiô

(Le message des trois anges) tome II

*La réalité de l'attaque de la petite corne de
Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps
de la prophétie. Partie historique*

(Version revue et complétée – réédition)

**Livret 13 : Quel degré de sainteté faut-il avoir afin de
recevoir des rêves et/ou des visions du Seigneur ?**

*1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux
pour le salut du peuple chrétien*

IMPORTANT :

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

° 1 - Présentation des livrets.....	6
- 1.1. Contenu des livrets :.....	11
° Héritage de sang et d'infamie.....	13
° 2 - Quel degré de sainteté faut-il avoir afin de recevoir des rêves et/ou des visions du Seigneur ?.....	14
° 3 - Une lumière pour l'avenir.....	50
° 4 - Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique"	67

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

**Hommage à ma mère,
Mme Jenny Christina MARGUERITE,
née PIERRE à Castries SAINTE LUCIE**

A toi qui m'as donné la vie. A toi qui m'as couvert de ton amour inconditionnel à tous les instants. Aujourd'hui, tu n'es plus là, ma petite maman chérie, le Seigneur t'a rappelée à lui. Je veux dédier ce livre à ta mémoire.

Je garde de toi l'image d'une femme déterminée, d'une "lionne", cependant tu étais aussi pleine de douceur et l'abnégation était ta seconde nature. Tu étais une artiste née, transformant les moindres choses en des œuvres admirées de tous.

Toujours enjouée, tu insufflais la joie et la bonne humeur à ceux que tu croisais. Pleine de bienveillance, tu étais toujours prompte à apporter ton secours en cas de tristesse et de découragement. S'il fallait égréner toutes tes qualités, il me faudrait des pages.

Pour tout résumer, je te comparerais à un astre radieux en ce monde. Tu seras, je le crois, en Jésus-Christ, une étoile édénique et éternelle. Tes oeuvres de miséricorde, si nombreuses, sont en conformité avec [Jacques 2 versets 12-13], le garant de ta vie éternelle en Jésus-Christ.

Puissions-nous tous, nous inspirer de la vie de ma maman afin de ne pas avoir à rougir quand notre dernière heure arrivera, et quand nous devons nous présenter devant notre créateur ! J'ai foi qu'au retour de Jésus, ma petite maman chérie se réveillera scellée par le Saint Esprit. Ma grande espérance est une vie éternelle auprès de Christ.

Puisse le Seigneur te bénir ma tendre maman et te rendre au centuple tout ce bien que tu as semé sur la terre, en t'accordant dans son royaume à venir, pendant les siècles d'éternité, une place d'honneur. Ma petite maman chérie, je t'aime et que je t'aimerai éternellement en Jésus-Christ.

ÉDITIONS GALAAD



*La culture est le levier permettant
aux Hommes de prétendre à
l'excellence.
Ne la négligeons pas.*

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)
<http://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits
et responsable du contenu de ce livre.

1 Présentation des livrets

Pour introduire ce livre, je vous dirais que dans ces lignes vous allez découvrir l'une des entités les plus puissantes et sanguinaires que la terre ait portée, et porte encore.

Cet être inique a fait, en toute impunité couler, durant des siècles, des fleuves de sang, d'une myriade de martyrs, pour la raison suivante, celle de rejeter son dogme pour n'observer que la parole de Dieu.

Par ces lois, cet être abominable a pu martyriser, tuer, spolier, tous les contrevenants, tout particulièrement les Juifs et une partie bien spécifique du peuple chrétien. Nous le découvrirons !

Il fut le premier à installer des camps de concentration, pour parquer les Juifs comme du bétail. Il les a non seulement spoliés de leurs biens mais aussi de leur dignité en les obligeant à s'habiller d'une certaine façon qui les discriminait.

Il a aussi interdit aux Juifs d'avoir la carrière qu'ils souhaitaient, les condamnant à la vente de vieux chiffons...

En rétribution, « *la sentence* » que les nations lui ont infligée pour ces actes innommables, et sanglants a été de lui offrir un culte digne d'un « *dieu* ».

Les chefs d'État le révèrent et se soumettent à lui. Certainement en serez-vous sidéré ! En outre, bien qu'elle soit censée ne plus avoir de pouvoir politique, vous découvrirez comment ces décrets moyenâgeux, continuent à être la base des lois de certains pays.

Par ces lois, cette entité religieuse continue, en ce siècle, entre autres, dans un pays comme la France qui est une république censée s'être émancipée des lois religieuses, à martyriser ceux qui n'ont pas la même base doctrinale, donc de foi, qu'elle.

Venez découvrir cette réalité et bien plus encore.

Pour poursuivre, je vous dirais que l'impact que nos parents, nos tuteurs et autres enseignants spirituels peuvent avoir sur nous peut être un puissant moteur pour l'idolâtrie.

Ces personnes en qui nous avons toute confiance, sont souvent à la base de la mise en place de doctrines antibibliques, qu'ils nous ont enseignées et que l'on finit par pratiquer comme étant « *parole d'évangile* » alors qu'en fait, il n'en est rien.

Cette réalité est celle que vivent en ce siècle un très grand nombre de chrétiens qui pratiquent des rites religieux qui semblent venir du Seigneur, mais qui n'ont aucune fondation biblique.

Nous décrypterons donc les doctrines iniques, instituées depuis le balbutiement de la chrétienté moderne et qui, sous couvert de la foi, sont destinées non pas à glorifier Dieu, mais l'ennemi de nos âmes.

Nous allons ainsi, prendre connaissance de ces doctrines païennes qui ont infiltré la chrétienté et qui sont devenues la base doctrinale du plus grand nombre de chrétiens. Certaines d'entre elles sont si bien ancrées dans les mœurs et les coutumes du peuple de Dieu, qu'elles ont fini par être considérées comme étant des enseignements divins.

Cela est vrai pour des objets de cultes, pratiqués soit au quotidien, soit dans les lieux de culte, mais cela est aussi vrai pour des prières que nous adressons à des personnes qui, bien qu'ayant été de grandes vertus sont maintenant décédées.

Nous irons aussi à la rencontre de certains titres des plus éminents que portent certains hommes religieux et nous verrons que les bases même sur lesquelles sont instituées ces consécrationes sont païennes, donc ne viennent pas du Seigneur.

Il en est de même pour tous ces objets de culte et ces grandes figures vers qui vont les prières de millions de chrétiens.

L'origine de ces choses remonte au culte romain païen qui a été légué au travers des siècles à la chrétienté.

Le plus triste dans l'histoire est que bien des chrétiens continuent à pratiquer ces doctrines, ignorant totalement que les textes prophétiques les présentent comme venant de Satan.

En le découvrant certains d'entre vous seront, je le crois, dans un grand étonnement, notamment ceux qui avaient jusque-là pratiquer ces doctrines en toute bonne conscience, pensant servir le Seigneur.

Pratiquer de telles choses nous rend idolâtres devant le Seigneur, et leur finalité sera que nous serons rejetés par lui, ce qui nous rend d'office éligible au bain des plus décapants dans l'étang de feu et de soufre. Soyons donc prudents, dans les doctrines que nous professons.

Ce faisant, venez découvrir, Bible en main, si vos cultes et vos doctrines spirituelles sont d'essences divines ou proviennent des rites d'une peuplade païenne. La lumière sera amenée sur ces points et bien d'autres encore.

En ce jour, par ce livre émaillé de versets bibliques, le Seigneur vous offre l'opportunité, de passer au crible vos bases doctrinales pour voir si elles sont toutes ancrées en Christ.

Dans ces lignes nous allons, entre autres, considérer le sujet des miracles que beaucoup disent réaliser au nom du Seigneur et cela en ce siècle ou au travers des âges.

Néanmoins, ces manifestations qui sont des plus extraordinaires sont-elles vraiment réalisées sous l'égide de l'Esprit de Dieu ?

Dans ce livre nous allons les décortiquer, Bible en mains, et vous verrez que ce sont des artifices qu'utilise le démon, et qui ressemblent à s'y méprendre aux vrais miracles, mais qui, une fois exposés à la lumière des Saintes Écritures, ne peuvent tenir et sont telle la neige qui fond au soleil.

Nous mettrons tout cela en lumière. Ce livre est aussi destiné à vous présenter une femme biblique d'une valeur inestimable, dépassant celle d'Abraham, de Moïse ou d'Élie et qui est digne de toutes les louanges, car elle fut une servante fidèle du Seigneur.

Malheureusement, des siècles après sa mort, son nom, son souvenir est souillé par des doctrines anti bibliques que l'on a montées au tour d'elle. Nous ferons toute la lumière à ce propos.

D'autres sujets tels que la réalité du *purgatoire*, des *enfes*, l'état de l'âme des êtres humains après leur mort sont traités dans ce livre.

Nous découvrirons, à l'appui des textes bibliques, ce qui est dit au sujet de l'âme des défunts. A t-elle, sous une forme *ectoplasmique*, la capacité de revenir visiter les vivants ?

Nous poursuivrons notre étude par un autre sujet qui divise, celui de l'étang de feu et de soufre – aussi appelé l'enfer de feu ou la géhenne de feu –.

La question qui est au centre des débats est la suivante :

Ceux qui ont transgressé la Parole de Dieu y seront-ils jetés à leur mort ou en étant vivants et surtout sont-ils destinés à recevoir des supplices éternels ou seront-ils détruits ?

Dans ce livre, nous allons aussi, entre autres, découvrir des doctrines sans fondement biblique que cette entité a instituées tout au long des siècles et qui étaient destinées à désacraliser les rêves et les visions.

Pour exemple, nous verrons que les Hommes en étaient venus à prier pour que Dieu les préserve d'avoir des rêves durant leur sommeil.

Avec le temps, comme toute peur collective, ces enseignements anti-rêves sont devenus des superstitions que beaucoup observent, sans comprendre leur raison d'être. Les répercussions sont qu'en ce siècle, généralement, Monsieur et Madame « *Tout le monde* » croient que la majeure partie des rêves ne vient pas de Dieu.

Désormais, il n'est plus acceptable que seuls demeurent les enseignements frelatés d'Hommes moyenâgeux en la matière.

Le souci en ce siècle est que le plus grand nombre a oublié comment nous devons les interpréter, et pire, ils en sont arrivés à mépriser ceux que nous avons.

Cet état de fait n'est pas dû à un choix délibéré de leur part, mais vient d'un conditionnement profond qui a été le nôtre, tout comme nos ancêtres, et cela, sur des siècles.

Nous découvrirons cette réalité et vous verrez certainement, désormais vos rêves et vos visions avec des yeux nouveaux, ceux de la foi.

Nous découvrirons aussi quel degré de consécration au Seigneur il faut avoir en vue de recevoir des rêves et visions de lui, et nous verrons aussi les retombées négatives d'une consécration religieuse à outrance mais qui n'a pas Jésus pour centre.

Je vous apporte également mon témoignage au sujet d'une aide qui m'a été proposée et qui provient des fonds de la papauté.

Le croiriez-vous ! Si je n'avais pas été vigilant, j'aurais pu passer pour un ingrat qui « mord la main de celui qui le nourrit ». Encore un tour de l'ennemi de nos âmes !

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte *572 pages*, intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges) tome II, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique (Version revue et complétée – réédition)* ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 16 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

<https://kenny-ronald-marguerite.com>.

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

Bon à savoir :

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à *30 %* par un professionnel ou par mon amie *Nicole*, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

1.1 Contenu des livrets :

- ° **Livret 1** : L'héritage législatif sanglant.....18
- ° **Livret 2** : Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de « l'Éternel Dieu » ou du « dieu soleil ».....36
 - 2.1. *Le musellement du témoin fidèle en vue d'établir l'infamie du mystère de l'iniquité*..... 55
 - 2.2. *Le cheval de Troie du repos dominical, institué par la dominante des nations*..... 61
 - 2.3. *Les bases du repos dominical qui fut acté par le saint chevalier félon*..... 67
 - 2.4. *Héritage dominical approximatif légué à la chrétienté*..... 73
- ° **Livret 3** : Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux.....82
- ° **Livret 4** : Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire.....141
- ° **Livret 5** : Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte.....161
 - 5.1. *Origine et raison d'être de la déification des objets* 176
 - 5.2. *Origine et raison d'être de la vénération de la « lumière »* 183
 - 5.3. *Les origines du nom du chef suprême de l'iniquité* 190
 - 5.4. *La bonne odeur de fumer de bénédiction, est devenue senteur malodorante de malédiction* 194
 - 5.5. *Perfide héritage païen entériné et magnifié par la dominatrice des nations*..... 197
- ° **Livret 6** : Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme.....213

– 6.1. <i>La réalité biblique de l'état de non être où se trouvent les morts et les diverses doctrines antibibliques qui ont été instituées en la matière.....</i>	214
◦ Livret 7 : Non-sens, origine païenne et retombées néfastes de la doctrine du purgatoire.....	278
◦ Livret 8 : Différence dans la Bible entre l'enfer et l'enfer de feu, et les doctrines humaines qui ont travesti ces notions.....	325
◦ Livret 9 : Une icône déifiée malgré elle !.....	357
– 9.1. <i>Les oeuvres iniques des faiseurs de "déesse".....</i>	374
– 9.2. <i>Le mythe de la médiatrice de l'au-delà.....</i>	388
– 9.3. <i>L'attaque et la falsification du pont divin.....</i>	401
– 9.4. <i>La manifestation des miracles et des prodiges mensongers réalisés par le fils de la perdition</i>	412
◦ Livret 10 : Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?.....	429
◦ Livret 11 : Début de la falsification de la connaissance biblique des rêves et visions.....	443
– 11.1. <i>Raison d'être de la désacralisation des rêves et des visions</i>	449
◦ Livret 12 : L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le « <i>saint</i> » chevalier félon.....	459
◦ Livret 13 : Quel degré de sainteté faut-il avoir afin de recevoir des rêves et/ou des visions du Seigneur ?.....	489
◦ Livret 14 : Les élèves inattendus du « <i>saint</i> » chevalier félon.....	525
◦ Livret 15 : Décret d'État contre les rêves et visions.....	549
◦ Livret 16 : Réalité de la vigilance que les sentinelles du Seigneur doivent avoir face aux offres du diable.....	563

Héritage de sang et d'infamie

« L'aveuglement sectaire du plus grand nombre enfante un égoïsme qui mène les hommes les plus droits à agir sans pitié, telle une meute de loups sanguinaires. L'héritage que de tels hommes laissent à leurs descendants, enfants et disciples, n'est qu'ignominie et pérennisation des douleurs de leurs victimes au travers des siècles ».

[Citation de Kenny R MARGUERITE].

2 Quel degré de sainteté faut-il avoir afin de recevoir des rêves et/ou des visions du Seigneur ?

Pour commencer ce chapitre, je vous dirais que nous vivons dans un siècle où la majorité de ceux qui ont des rêves ou des visions ne les considèrent pas comme venant du Seigneur.

La raison principale à cet état de fait est ce que le dogme catholique a établi en la matière.

En effet, pour ces derniers, seuls les hommes saints – tout au moins ceux que cette religion a décrétés comme tels – sont aptes à recevoir des rêves et des visions venant du Tout-Puissant.

En outre, cette religion déclare que les rêves ou visions *du commun des mortels* sont insignifiants et ne viennent pas de Dieu.

Répercussion de cause à effet, peu d'Hommes se sentant assez purs pour prétendre recevoir des révélations du Seigneur, le plus grand nombre en est venu à rejeter leurs rêves et leurs visions, ne les considérant pas comme étant des messages divins.

Cette doctrine demeure, malheureusement, la base de foi d'une grande majorité et cela, aussi bien pour les catholiques que pour les protestants. Voici le type de textes à l'origine d'une telle croyance :

« Cette troisième espèce de vision, la plus élevée de toutes, dégagée à la fois de toute perception des sens et de toute conception des corps par l'imagination, peut être le troisième ciel dont parle l'Apôtre :

C'est là qu'on voit Dieu dans sa clarté, vision qui exige un cœur pur [...] Ce n'est point cette vision à laquelle concourent les sens ou l'imagination et qui, nous montre Dieu comme dans un miroir, à travers des énigmes ;

C'est une vision qui nous le montre face à face et, comme il est écrit de Moïse, bouche à bouche, je veux dire, dans son essence, à ce degré où peut la comprendre la, faiblesse d'une intelligence humaine qui ne peut être adéquate à l'intelligence divine [...]

Vision à laquelle nous sommes étrangers pendant que nous voyageons sous le poids de cette chair mortelle et corruptible, et que nous vivons de la vie des justes, dans la foi, non dans la claire vue »

[Extrait de : Le Paradis et le troisième ciel ; livre XII, chapitre XXVIII. Le troisième ciel et le paradis dont parle l'Apôtre peuvent s'entendre de cette troisième espèce de vision. Texte de saint Augustin].

Complétons avec ce texte que nous avons déjà eu à considérer : **[...] Cependant les visions sensibles, comme la vision spirituelle, sont pour les bons, un moyen d'édification [...]** »

[Texte de saint Augustin, le Paradis et le troisième ciel ; livre XII chapitre XIV. La vision rationnelle n'est jamais un leurre. L'illusion dans les deux autres n'est pas toujours dangereuse].

Avant d'analyser ces textes, Bible en mains, faisons un point. En avez-vous relevé leur provenance ? Eh bien « *dudit saint* » *Augustin !*

Dans ce livre, et surtout dans son premier tome, nous avons déjà eu à considérer une multitude de ses écrits qui, nous l'avons vu, contreviennent à la Parole de Dieu. Il n'est pas étonnant que ces nouvelles allégations émanent de la plume de ce prélat catholique.

Néanmoins, ceux qui m'accompagnent depuis le premier tome de ce livre – dans ce voyage et ce combat épique que le Seigneur me donne de mener, par le Saint-Esprit –, savent que nous allons ensemble faire tomber, comme un château de cartes, Bible en mains, cette nouvelle thèse de cet homme inique.

Maintenant ce petit rappel acté, nous pouvons continuer. Ainsi, *saint Augustin* distingue les visions que reçoivent les cœurs purs (*ceux qui vivent de la vie des justes*) – ceux-là étaient généralement des prélats catholiques – de celles du reste de l'humanité.

Selon lui, la consécration et la pureté étaient les bases *sine qua non* pour recevoir des visions divines. Dès lors, si on fait sienne cette doctrine, on peut conclure qu'un être souillé ou meurtri ne peut pas recevoir de révélations venant du Seigneur.

Il est important de souligner que cette thèse défendue par Saint Augustin l'était également par Grégoire le Grand.

Relisons cet extrait qui présente sa philosophie en la matière :

« [...] **Les rêves viennent de nombreux soucis [...]** **Maintenant, les hommes saints entrent en illusions et voient des révélations en vision [...]** » [*Gregory Magnus liber Dialog IV ; chapitre 48*].

Cette doctrine catholique est en parfaite contradiction avec ce que nous découvrons dans ce texte : « **Or, il y avait à Damas un disciple du nom d'Ananias. Le Seigneur lui dit dans une vision :**

« *Ananias !* » *Il répondit : « Me voici, Seigneur ! »* *Le Seigneur lui dit alors : « Lève-toi, va dans la rue qu'on appelle la droite et, dans la maison de Judas, demande un dénommé Saul de Tarse.*

En effet, il prie et il a vu en vision un homme appelé Ananias entrer et poser les mains sur lui afin qu'il retrouve la vue. »

Ananias répondit : « Seigneur, j'ai appris de beaucoup tout le mal que cet homme a fait à tes saints à Jérusalem, et ici il a pleins pouvoirs, de la part des chefs des prêtres, pour arrêter tous ceux qui font appel à toi. » *Mais le Seigneur lui dit :*

« *Vas-y, car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour faire connaître mon nom aux non-Juifs, aux rois et aux Israélites.*

Je lui montrerai tout ce qu'il doit souffrir pour moi. » [*Actes 9 versets 10-16, Bible Segond 21*].

Avant tout, il est important de comprendre la réaction d'Ananias quand Dieu lui demande d'aller vers Saul (*Paul*).

Il prit peur et demanda au Seigneur s'il était sûr de ce qu'il lui demandait.

Et, je le comprends, car dans le texte de [*Actes 26 versets 1-11*], Paul reconnaît avoir persécuté à mort les chrétiens.

Si nous restons dans le canevas de ce que prônait *saint Augustin*, la vision que Saul a eue ne pouvait donc pas venir du Seigneur, car il n'était pas assez pur pour en recevoir.

Pourtant, nous savons que c'est bien Dieu qui la lui avait donnée. Ce qui est vrai pour les visions l'est aussi pour les rêves. Le Seigneur ne parlerait-il en la matière qu'à ceux qui ont un haut degré de sanctification ? Est-ce ce que la Parole de Dieu déclare ?

Pour le comprendre, prenons un cas précis, que nous trouvons dans ce texte : « [...] *Pilate leur dit : [...] Pendant qu'il siégeait au tribunal, sa femme lui fit dire : « N'aie rien à faire avec ce juste, car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert dans un rêve à cause de lui. »* [*Matthieu 27 versets 17 et 19, Bible Segond 21*].

Nous découvrons ici, avec stupeur, une alliée de Jésus des plus inattendues, en la personne de la femme de son juge.

L'épouse de Pilate a reçu des révélations venant du Seigneur dans lesquelles Christ était présenté comme étant juste. Le rêve présentant ces faits était si intense qu'elle dit en avoir souffert.

Suite à cela, elle, la païenne, est remplie de la conviction que son mari ne devrait rien faire contre Jésus-Christ, lui, le juste.

Rappelons-le, le peuple romain vivait en majeure partie sans révéler le vrai Dieu, lui, l'Éternel, et était le persécuteur des chrétiens, pourtant le Seigneur a parlé à cette femme en rêve. Prenons un autre cas, où le Seigneur parle à l'un des ennemis et persécuteurs de son peuple.

Voici ce qui se passa : « *L'Éternel dit à Gédéon pendant la nuit : « Lève-toi, descends au camp des Madianites, car je l'ai livré entre tes mains. [...] Lorsque Gédéon arriva, un homme était en train de raconter un rêve à son camarade. Il disait : « J'ai fait un rêve.*

J'y voyais un gâteau de pain d'orge rouler dans le camp de Madian. Il est venu heurter la tente et elle est tombée.

Il l'a retournée sens dessus dessous, elle a été démolie. » Son camarade répondit :

« Ce n'est rien d'autre que l'épée de Gédéon, fils de Joas, l'Israélite. Dieu a livré entre ses mains Madian et tout le camp. » Lorsque Gédéon eut entendu le récit du rêve et son explication, il se prosterna, revint au camp d'Israël et dit :

« Levez-vous, car l'Éternel a livré le camp de Madian entre vos mains. » [Juges 7 versets 9, 13-15, Bible Segond 21].

Nous avons ici le cas d'un homme qui était l'ennemi du peuple de Dieu et par extension du Seigneur, à qui l'Éternel donne un rêve. En lisant le reste de ce récit, nous voyons que la victoire que le Seigneur avait présentée dans ce rêve se réalisa. C'est donc à un païen que Dieu présenta les plans de la victoire qu'il donnerait à Gédéon et à ses alliés.

Un autre rêve biblique est tout aussi marquant. Voici ce qui se passa : **« Abraham disait à propos de sa femme Sara : « C'est ma soeur. » Abimélec, roi de Guérar, fit enlever Sara. Alors Dieu apparut à Abimélec dans un rêve pendant la nuit et lui dit :**

« Tu vas mourir à cause de la femme que tu as enlevée, car elle est mariée. » *Abimélec, qui ne s'était pas encore approché d'elle, répondit : « Seigneur, détruirais-tu même une nation juste ?*

Ne m'a-t-il pas dit qu'elle était sa soeur et elle-même n'a-t-elle pas dit qu'il était son frère ? C'est avec un coeur intègre et des mains innocentes que j'ai agi. » Dieu lui dit dans son rêve :

« Je sais moi aussi que tu as agi avec un coeur intègre, si bien que je t'ai moi-même empêché de pécher contre moi. Voilà pourquoi je n'ai pas permis que tu la touches.

Maintenant, rends la femme de cet homme, car c'est un prophète. Il priera pour toi et tu vivras. Mais, si tu ne la rends pas, sache que tu mourras, toi et tout ce qui t'appartient. » *[Genèse 20 versets 2-7, Bible Segond 21].*

Combien la très chère Sara devait-elle être belle, car à la voir, des admirateurs perdaient la tête. Au point où son mari, craignant pour sa vie était embarrassé de sa beauté et en était arrivé à lui demander de le présenter comme étant son frère.

Pauvre petit mari, je compatis ! Dans un tel cas, on pourrait sourire et ironiser sur ce pauvre « *bougre* » qui était condamné à vivre au quotidien avec une créature de rêve, mais la suite de l'histoire prouve le bien-fondé des craintes d'Abraham.

Nous vivons ici une scène épique, digne des films de cape et d'épée, où un amoureux transi décide d'enlever par amour la belle qui fait chavirer son cœur. Généralement, dans ce type de production cinématographique, c'est l'époux ou le prétendant qui vient, afin de délivrer la belle, ici, c'est Dieu lui-même qui prend les choses en main.

Il parla en rêve à Abimélec afin qu'il rende Sara à son mari pour qu'il ne soit point frappé. Ce qui se passe ici est des plus instructifs, car voici un païen qui reçoit instruction du Seigneur et c'est en rêve que cela se passe.

Nous nous rendons donc compte que la raison d'être même des rêves et visions consistant à détourner le méchant de sa mauvaise voie, avant que le « *glaive vengeur* » ne s'abatte sur lui et que nous trouvons dans [Job 33 versets 14 à 18], est une réalité à laquelle est soumise toute l'humanité.

Nous voyons donc que des païens qui ne révéraient pas le Seigneur ont reçu des rêves venant de lui.

Parmi eux, on peut encore citer le roi de Babylone ayant vécu du temps du prophète Daniel [Daniel 2], [Daniel 4], ou le pharaon régnant à la période où Joseph [Genèse 41 versets 1-32].

Les rêves et les visions sont donc donnés par le Seigneur à qui il veut. Ce faisant, vous comprenez que cette doctrine que prônait *saint Augustin* et *Grégoire le Grand* n'est que néant.

Pourtant, leurs enseignements en la matière retiennent le plus grand nombre loin de leurs rêves et de leurs visions, car qui peut en ce siècle se targuer d'être pur (*consacré ou oint*) ?

Le Seigneur n'ayant pas changé, il continue encore à donner des rêves et des visions à tous, sans qu'un degré de consécration ne soit requis. Sachez que le Seigneur vous parle par vos rêves, mais vous n'y faites point attention [Job 33 versets 14-18, Bible Second 21].

Nous venons de mettre en lumière une énième doctrine frelatée et sans fondement biblique de saint Augustin. Les deux tomes de ce livre en présente de nombreuses autres.

Nous allons continuer cette épopée épique ayant pour but « *d'occire le dragon* », ici représenté par les doctrines de démon que saint Augustin a léguées à la chrétienté.

Eh oui, je dis bien les doctrines de démon, le mot n'est pas trop fort ! Vous vous en rendrez compte.

En effet, détourner les bases bibliques dans le seul but de distiller le mensonge pour laisser croire que la sainteté est la condition sine qua non pour recevoir des rêves venant de Dieu relève d'un tour du démon et tout cela cautionné par l'Église catholique.

Mes propos peuvent vous sembler excessifs mais quand on sait les répercussions de tels enseignements, on les comprend mieux.

Les versets bibliques cités ont permis de démonter le lien établi entre les rêves et les visions et la nécessité d'être saint. Nous y découvrons que Dieu parle à tous en rêves et en visions, même aux païens. L'oeuvre qu'a fomentée l'Église catholique est des plus insidieuses et c'est sous l'inspiration du diable que cette religion a agi.

Il est important de ne pas perdre de vue que les rêves et les visions sont la base de la prophétie [*Nombres 12 versets 6-8*], et que cette dernière est la lumière qui sert à guider le peuple de Dieu jusqu'au retour en gloire de notre Seigneur Jésus-christ, lui l'étoile du matin [*2 Pierre 1 versets 19-21*], [*Apocalypse 22 versets 16*].

En outre, il faut comprendre que le diable a pour objectif de séduire le plus grand nombre, même les élus du Seigneur, s'il en a l'occasion [*Matthieu 24 verset 24*], il a donc fait des plans pour enlever cette puissante lumière qu'est la prophétie (*donc les rêves et les visions*), entre les mains du peuple de Dieu.

Pour ce faire, au travers de cette doctrine catholique présentant les rêves et les visions comme n'étant accessible qu'aux personnes sanctifiées, le diable joue avec nos sentiments humains en nous présentant notre indignité face à la toute-puissance de Dieu.

Comme nul ne peut être juste devant le Seigneur, car nous sommes tous nés dans le péché [*Psaumes 51 verset 7*], [*Romains 3 versets 9-18*], le diable utilise donc cette réalité pour nous détourné de ces messages divins que sont nos rêves et de nos visions.

C'est en comprenant, comment on obtient la sainteté que l'on prends conscience du don que le Seigneur nous fait en Jésus-Christ.

Ce don est le salut, mais par lui ont deviennent aussi aptes à recevoir de nouvelles révélations du Seigneur par son Saint-Esprit, en rêve et en visions. Pour approfondir cette réalité je vous invite à lire le *tome III* de ce livre au chapitre « *La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon* ».

Nous allons maintenant, Bible en main, faire une étude sur la réalité des saints afin que vous soyer par la grâce de Dieu au clair sur ce sujet. Mais dans un premier temps nous allons nous, intéresser à cette dénomination prêtée à ces prélats catholiques, celle de saint. Pour mieux vous décrire cette situation, voilà l'image qui me vient en tête.

Avant de vous la présenter, je vous fais part du fruit de ma réflexion. Il existe selon moi des paradoxes des plus étonnants.

Parmi eux se trouve, le fait d'associer le propre et le sale, ou la sainteté et l'iniquité ! Ainsi si une chose est propre, elle ne peut pas en même temps être sale. Prenons un classique des campagnes publicitaires, celui des deux T-shirts blancs plongés chacun dans un bain de lessive différent.

Puis, on vous les montre côte à côte et on les fait passer sous une lampe à *rayon UV* pour détecter les bactéries et taches résiduelles.

L'un des T-shirts est immaculé et pur, alors que l'autre a gardé des taches et « *grouille* » de bactéries. Ainsi nous comprenons bien que ce dernier ne peut être qualifié de T-shirt propre. Il en est de même pour la sainteté. Une chose ou une personne sainte ne peut pas être à la fois sainte et inique. Voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos :

« *Je dis donc : marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair ;*

Ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez. » [Galates 5 versets 16-17, Bible Louis Segond].

Nous retrouvons ici le paradoxe de la sainteté. On ne peut marcher par l'Esprit de Dieu tout en marchant selon les fruits de la chair, donc en totale opposition avec sa parole.

Eh bien, cette notion de paradoxe qui se trouve entre le bien et le mal, l'antinomie qui existe entre l'iniquité et la sainteté, l'Église catholique a su les transcender en alliant ces choses. Nous avons un exemple concret en la personne de saint Augustin que cette religion a canonisé, donc rendu saint, alors que lorsqu'on prend connaissance de tout ce qu'il a pu faire et dire, ce n'est pas du tout l'image qu'il renvoie.

Cet homme, je pourrais le classer au rang des serial Killers. Donc, rien à voir avec ce qualificatif de saint qui lui est attribué.

Mes propos ne sont pas des allégations mensongères, je vous en apporte les preuves au chapitre intitulé « *L'héritage législatif sanglant* », ainsi que dans le *tome III* de ce livre au chapitre intitulé « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* ».

Où donc peut se cacher la sainteté dans un être aussi sanguinaire que saint Augustin ? C'était certes un homme religieux mais en aucun cas un homme saint, donc sanctifié.

La différence entre ces deux termes est fondamentale afin de « *peser* » les œuvres de ceux qui se disent serviteurs de Dieu.

Voyons maintenant ce qu'en dit la Bible et le sens qu'elle prête à ces deux qualificatifs « *saint* » et « *serviteur de Dieu* ». Commençons par découvrir ce qui nous rend saint.

Avant, faisons un petit break pour nous intéresser à l'image que le « *monde* » (*ceux vivant loin de l'Évangile*) a des saints.

Pour ce faire, je vous dirais que, mon sentiment est que de toutes les doctrines catholiques, celle qualifiant les saints est celle qui marque plus, car elle appelle à ce qu'il y a de plus noble en nous et de plus élevé au sein du peuple de Dieu.

Comme nous ne sommes pas sans péché, et que souvent des faiblesses se font ressentir çà et là dans nos actions et pensées, nous en venons à nous dire que pour être saint il faut un degré de consécration qui n'est donné qu'à une certaine élite.

En outre, en lisant les exploits des prophètes des temps bibliques qui étaient appelés par Dieu selon une élection très ciblée, nous nous rendons compte du faussé qui les sépare de nous.

Comment se comparer à la sainteté d'Élie, qui bénéficiait d'une si grande proximité avec le Seigneur qu'il fut élevé au ciel auprès de lui sur un char de feu... [2 Rois 2 verset 11].

Pour nous, « *simple* » humain, c'est tout simplement incroyable. Ou alors, comment penser que nous pouvons être aussi saints que l'apôtre Paul, lui le grand héros de la foi ?!

Il nous laisse comme fruit de sa sanctification, ses écrits qui forment la majeure partie du nouveau Testament. Comment pourrait-on, humainement se comparer à lui ?

Au regard de ce qui précède, ce sentiment d'infériorité allié à la désinformation orchestrée par l'Église catholique, au travers des siècles, a conduit à méconnaître la réalité des saints telle qu'elle a été établie dans la Bible. Ce faisant, l'Église catholique dispose à son actif d'un monopole en la matière.

Il suffit, en effet, de considérer nos calendriers qui regorgent d'êtres saints, tout au moins reconnus comme tels par cette religion qui continue à en canoniser au gré de leurs propres critères.

A titre d'exemple, citons la manifestation de canonisation des défunts *papes Jean XXIII et Jean-Paul II qui s'est tenue le 27 avril 2014 à la place Saint-Pierre du Vatican, célébrée par le pape François.*

Les médias ont diffusé de façon solennelle ces canonisations, en en faisant un événement planétaire.

Mais, en considérant ce qui précède, vous qui me lisez, avez-vous maintenant conscience que cette coutume qu'a de l'Église catholique de *décréter comme saint (après leur mort)* ceux qu'ils reconnaissent comme méritants, selon leurs propres critères, n'est pas une pratique qui émane de la Parole de Dieu ?

Je développe cet état de fait, au chapitre « *Exemples de rites païens que la petite corne a repris à son compte* », que je vous invite à lire.

A contrario, de ce qu'enseigne le dogme catholique, pour comprendre qui sont les saints, comment ils acquièrent ce qualificatif, nous allons nous rendre dans la Bible, le seul repère digne de confiance. Découvrons maintenant comment on devient saint, selon ce que nous enseignent les Saintes Écritures. Pour ce faire, revenons au cas du grand prophète Élie.

Il est pour moi l'une des personnes les plus saintes que la Bible compte, car, nous l'avons vue, il est monté au ciel sur un char de feu tiré par des chevaux de feu, ce faisant, il est l'un des hommes les plus saints que la terre est portée.

Néanmoins bien qu'il ait été un saint homme, était-il un surhomme, ou un titan indestructible ? Pour le comprendre il nous faut lire ceci :

« Achab rapporta à Jézabel tout ce qu'avait fait Élie, et comment il avait tué par l'épée tous les prophètes.

Jézabel envoya un messager à Élie, pour lui dire : Que les dieux me traitent dans toute leur rigueur, si demain, à cette heure, je ne fais de ta vie ce que tu as fait de la vie de chacun d'eux! Élie, voyant cela, se leva et s'en alla, pour sauver sa vie.

Il arriva à Beer-Schéba, qui appartient à Juda, et il y laissa son serviteur. Pour lui, il alla dans le désert où, après une journée de marche, il s'assit sous un genêt, et demanda la mort, en disant :

C'est assez ! Maintenant, Éternel, prends mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères. Il se coucha et s'endormit sous un genêt. [...] » [1 Rois 19 versets 1-5, Bible Louis Second].

Dans ce texte l'image que nous avons d'Élie est loin d'être celui d'un héros invincible. Nous le retrouvons en burn-out, il sait assis et attendait sa mort. La cause première était qu'il avait dû guerroyer des années contre l'iniquité dans laquelle Achab et son épouse Jézabel avaient plongé le peuple d'Israël.

Il du appeler entre autres la sécheresse sur la terre, néanmoins après trois ans et six mois il finit par avoir la victoire, et fit tués tous les prophètes de Baal et d'astarté qui servaient Jézabel [1 Rois 18].

Fort de cette victoire il pria pour que la pluie puisse retomber, et le Seigneur l'exauça. Je me mets à sa place, et je m'imagine la sensation de bien-être qu'il a dû dès lors ressentir, car le fardeau qu'il du porter toutes ces années étaient enfin déchargées de ces épaules.

Malheureusement pour lui c'était sans compter sur la sanguinaire Reine Jézabel, qui décréta sa mort. Suite à cela nous retrouvons le grand héros en burn-out.

Pourtant, en considérant les œuvres d'Élie on pourrait croire qu'il était un titan et avait une puissance démesurée, car il fit descendre le feu du ciel et fit aussi en sorte qu'il ne pleuve pas pendant six ans et demi etc., donc comment expliquer ce passage à vide.

Il est vrai que d'un point de vue humain, d'Élie à réaliser des œuvres titanesques, néanmoins, il était comme vous et moi, un être né dans le péché et ayant des sentiments pouvant être positif ou négatif.

Voici ce que la parole de Dieu nous apprend le concernant :

« Élie était un homme de la même nature que nous : il pria avec instance pour qu'il ne plût point, et il ne tomba point de pluie sur la terre pendant trois ans et six mois.

Puis il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit. » [Jacques 5 versets 17-18, Bible Louis Segond].

Dans ce texte il est précis, qu'Élie était un homme de la même nature que nous, ce faisant, il n'était ni plus saint, ni plus puissant que vous et moi, ce qui lui a permis d'oeuvre de façon si extraordinaire c'est l'Esprit de Dieu. C'est lui qui est celui qui donne les dons aux hommes [1 Corinthiens 12 versets 1-11].

Il est important de ne jamais perdre de vue qu'*Élie, Abraham, David, Daniel etc.* ainsi que tous les grands héros et héroïnes de la Bible étaient tous comme chacun de nous des pécheurs, car nous naissons tous pécheurs [Psaumes 51 verset 7], [Romains 3 versets 9-18].

Hormis Jésus, aucun homme en ce monde, bibliquement parlant, ne naît sans péché, ce faisant, hormis Christ nul être humain ne possède de façon intrinsèque la sainteté en lui. Ce faisant, nul être humain ne peut rendre un autre saint, car on ne donne que ce que l'on a.

Ainsi, le pape étant, un mortel comme vous et moi, il ne peut, en tant qu'être pécheur donner la sainteté à un autre être humain.

Pour faire des saints il faut soit même être la source de la sainteté, Jésus-Christ, en tant que fils de l'homme – Il est Dieu mais à pris chair humaine en Marie – est le seul habilité à faire d'être humain mortel et pécheur des saints, car il est la sainteté magnifiée.

Dans le texte qui suit, nous retrouvons les critères permettant à un être humain de devenir un saint : « *Après avoir ainsi parlé, Jésus leva les yeux au ciel, et dit : [...] Sanctifie-les par ta vérité :*

Ta parole est la vérité. Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde.

Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole » [*Jean 17 versets 1, 17-20, Bible Louis segond*].

Dans la parole de Dieu le saint est un symbole représentant tous ceux qui ont fait alliance avec Jésus-Christ. Ce qui les rend saints, c'est la sanctification qu'ils héritent de Jésus. Ainsi, Christ étant la source de la sainteté, tous ceux qui s'allient avec lui ne font qu'un avec lui [*Hébreux 3 verset 14*] et reçoivent cette Sainteté.

Ce qui sanctifie, donc rend saint c'est la parole de Dieu qui n'est autre que Jésus-Christ lui-même, ainsi en passant du temps à étudier l'Évangile, nous sommes transformés par le Saint-Esprit à son image que nous contemplons [*Jean 1 versets 1-3, 9-11, 14*], [*2 Corinthiens 3 versets 17-18*].

Les saints en Jésus-Christ sont ceux qui ont fait alliance avec lui et qui chaque jour gardent la Parole de Dieu. Les Saintes Écritures, ainsi gardées les purifient. Voici l'œuvre qu'elles fait en nous :

« Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée. » [*Jean 15 verset 3, Bible Louis Segond*].

Après avoir lu ce qui précède on pourrait croire que la sanctification que nous obtenons en Jésus viens du fait qu'il est Dieu, mais bien qu'en tant que Dieu il un être saint, voici ce qui lui permet de nous communiquer sa sanctification :

« Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, il souffrît la mort pour tous.

Il convenait, en effet, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut.

Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul.

C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères, lorsqu'il dit : J'annoncerai ton nom à mes frères, Je te célébrerai au milieu de l'assemblée. » [Hébreux 2 versets 9-12, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : **« C'est par cette volonté que nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes.**

– *Et tout sacrificateur se tient debout chaque jour, faisant le service et offrant souvent les mêmes sacrifices qui ne peuvent jamais ôter les péchés ;*

Mais celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu, attendant désormais "jusqu'à ce que ses ennemis soient mis pour marchepied de ses pieds".

Car, par une seul offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés. Et l'Esprit Saint aussi nous en rend témoignage ; Car, après avoir dit : "C'est ici l'alliance que j'établirai pour eux après ces jours-là, dit le *Seigneur :

En mettant mes lois dans leurs coeurs, je les écrirai aussi sur leurs entendements", il dit :

"Et je ne me souviendrai plus jamais de leurs péchés ni de leurs iniquités". » [Hébreux 10 versets 10-17, Bible Darby].

Il a fallu que Jésus deviennent l'agneau sacrificiel et qu'il meure sur cette immonde croix, puis qu'il ressuscite afin de devenir digne de nous racheter. Par cet acte il mène à la perfection, ceux qui font alliance avec lui et ils acquièrent par là même sa sanctification et deviennent ainsi en lui des saints et des saintes.

Cette sanctification qui est ainsi reçue en Jésus-Christ l'est une fois pour toutes. Ce qui dès lors leur permet à ceux qui deviennent des saints et des saintes en Jésus de marcher en renouveau de vie et de ne pas pratiquer sciemment le péché, c'est la loi de Dieu qui est inscrite dans leurs cœurs, donc dans leurs entendements (*leurs esprits*).

En étant ainsi unis à Jésus, nous faisons dès lors partie du peuple saint de Dieu. Ce texte nous renseigne :

« Et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un saint sacerdoce, afin d'offrir des victimes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ. [...] Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis [...] » [1 Pierre 2 versets 5 et 9, Bible Louis Segond].

En faisant alliance avec Christ, l'on intègre son corps et devenons en lui, participant de son saint Sacerdoce. Nous devenons membres de son peuple de sacrificateurs pour le Seigneur et faisons désormais partie de la Nation sainte de Dieu. En s'unissant à Jésus-Christ l'on devient une sainte demeure où l'Esprit de Dieu vient vivre.

Ceci nous renseigne : « **Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?**

Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes. » [1 Corinthiens 3 versets 16-17, Bible Louis Segond].

Bibliquement parlant le saint est tout être humain qui fait alliance avec Jésus, et marche selon l'œuvre que Dieu lui assigne. Il reflète par sa vie la gloire de Dieu en Christ. Voici ce que dit la Parole de Dieu concernant ce moyen qu'ont les hommes pour devenir des saints :

« [...] **En Christ ! En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté [...]**

En lui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon la richesse de sa grâce [...]

En lui vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis » [Éphésiens 1 versets 3-5, 7, 13, Bible Louis segond].

Nous découvrons ici que ceux qui sont sanctifiés le deviennent en Jésus, mais que c'est le Saint-Esprit qui les scelle.

Pour devenir qu'un avec Jésus-Christ et par là même hériter de la sainteté qui est en lui, il faut être baptisé et recevoir le Saint-Esprit qui est le seul apte à nous unir à Jésus-Christ [*Actes 2 versets 38-39*], [*Romains 8 versets 15-17*], [*1 Corinthiens 6 verset 19-20*], [*2 Corinthiens 1 versets 21-22*], [*Éphésiens 4 verset 30*].

Le Saint-Esprit va aussi par le biais de la parole de Dieu les vivifier ceux qui sont sanctifié et leur donner les moyens de ne plus marché par la chair mais leur permettra de marché par l'Esprit.

Voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos : « **C'est l'Esprit qui vivifie ; La chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie.** » [*Jean 6 verset 63, Bible Louis Segond*].

Rajoutons cet autre texte des plus à propos à notre étude : « **Je dis donc : marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair ;**

Ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez. » [*Galates 5 versets 16-17, Bible Louis Segond*].

Grâce au Saint Esprit vivant en eux, le Seigneur appelle son peuple à être saint, sanctifié en tout temps. Voici ce que l'Évangile déclare à ce propos : « **Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sanctification.** » [*1 Thessaloniens 4 verset 7, Bible Louis Segond*].

Terminons avec ceci : « **Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même tout entiers, et que tout votre être, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible, lors de l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ !** » [*1 Thessaloniens 5 verset 23, Bible Louis Segond*].

L'objectif de la sainteté que l'on acquiert en Jésus-christ est que nous puissions sur cette terre menée, par l'Esprit de Dieu une vie de pureté et cela soit jusqu'à notre mort soit jusqu'à ce que Christ revienne nous chercher.

Une fois le processus de sanctification en Christ enclenché, les aspirations du cœur changent, les goûts changent, les habitudes changent etc. Ceci nous renseigne à ce propos :

« Et même je regarde toutes choses comme une perte, à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour lequel j'ai renoncé à tout, et je les regarde comme de la boue, afin de gagner Christ, et d'être trouvé en lui, non avec ma justice, celle qui vient de la loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi, afin de connaître Christ, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, en devenant conforme à lui dans sa mort, pour parvenir, si je puis, à la résurrection d'entre les morts.

Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix, ou que j'aie déjà atteint la perfection; mais je cours, pour tâcher de le saisir, puisque moi aussi j'ai été saisi par Jésus-Christ.

Frères, je ne pense pas l'avoir saisi; mais je fais une chose : oubliant ce qui est en arrière et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but, pour remporter le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ. Nous tous donc qui sommes parfaits, ayons cette même pensée ; et si vous êtes en quelque point d'un autre avis, Dieu vous éclairera aussi là-dessus.

Seulement, au point où nous sommes parvenus, marchons d'un même pas. » [Philippiens 3 versets 8-16, Bible Louis Segond].

Pour poursuivre, je vous dirais que dans la Bible, le titre de saint n'est pas accordé qu'à une élite du peuple de Dieu, mais à tous ceux qui ont fait alliance avec Christ. C'est ce que nous voyons dans le texte suivant, lequel présente les chrétiens de Corinthe comme étant des saints : « **À l'Église de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés en Jésus-Christ, appelés à être saints [...]** » [1 Corinthiens 1 versets 1-2, Bible Louis Segond].

Dans le texte qui suit, nous voyons qu'en Christ le peuple de Dieu est appelé à être saint, et cela bien qu'il soit issu des païens :

« *Par qui nous avons reçu la grâce et l'apostolat, pour amener en son nom à l'obéissance de la foi tous les païens, parmi lesquels vous êtes aussi, vous qui avez été appelés par Jésus-Christ, – à tous ceux qui, à Rome, sont bien-aimés de Dieu, appelés à être saints [...]* » [Romains 1 versets 5-7, Bible Louis Segond].

Ce texte est particulièrement explicite les saints ne constituent pas une élite qui ferait partie du peuple de Dieu, mais représentent tous ses membres y compris tous les païens qui se sont convertis en Jésus.

Il est donc vital de ne jamais perdre de vue que la Bible nous apprend que la source de la sanctification vient de Jésus-Christ – et de Jésus-Christ seulement –, et qu'elle est réservée à ceux qui choisissent de faire alliance avec lui, et lui demeurent fidèles.

À toi qui n'as pas encore fait alliance avec Jésus-Christ par les liens d'un baptême qui soit conforme à la Parole de Dieu, sache que Dieu te destine à être sanctifié, donc à être un(e) saint(e) en Jésus-Christ.

À toi qui as fait alliance avec Jésus, sache que tu es sanctifié(e) en lui, donc tu es un(e) saint(e). Eh oui, aussi surprenant que cela puisse paraître, vu l'ancrage « *négatif* » qui a été le nôtre ! Ainsi le terme saint, ne représente pas des personnes, qui sont censées être hors normes, comme celles que l'Église catholique a canonisées.

Sache que ce n'est pas en ayant ton nom dans le calendrier, que tu pourras gagner tes galons de saint, mais c'est en ayant fait alliance avec Jésus par les liens d'un baptême en tous points conformes à ce que l'Éternel a établi et en marchant comme Christ a marché.

A nous son peuple, soyons saint comme Jésus est Saint, et marchons comme il a marché, en rejetant les doctrines d'hommes qui transgresse la parole de Dieu. Sachez, vous qui n'êtes pas encore unis à Christ, que le Seigneur aspire à vous sauver, il veut que vous deveniez un saint ou une sainte en Jésus.

Pour ce faire voici ce qu'il vous demande : « **Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.** » [*Marc 16 versets 15-16, Bible Louis Segond*].

Nous avons découvert, ce qui qualifie une personne sainte, considérons maintenant ce texte qui explicite comment on peut être religieux, sans pour autant être sanctifié :

« *Alors Jésus, s'adressant à la foule et à ses disciples, dit : Les spécialistes de la Loi et les pharisiens sont chargés d'enseigner la Loi transmise par Moïse. Faites donc tout ce qu'ils vous disent, et réglez votre conduite sur leur enseignement.*

Mais gardez-vous de prendre modèle sur leurs actes, car ils parlent d'une manière et agissent d'une autre. Ils lient de pesants fardeaux et les placent sur les épaules des hommes ; Mais ils ne bougeraient même pas le petit doigt pour les déplacer.

Dans tout ce qu'ils font, ils agissent pour être vus des hommes. *Ainsi, les petits coffrets à versets qu'ils portent pendant la prière sont plus grands que ceux des autres, et les franges de leurs manteaux plus longues.*

Ils affectionnent les meilleures places dans les banquets et les sièges d'honneur dans les synagogues. Ils aiment qu'on les salue sur les places publiques et qu'on les appelle « Maître ». [...]

Malheur à vous, spécialistes de la Loi et pharisiens hypocrites ! Parce que vous barrez aux autres l'accès au royaume des cieux. Non seulement vous n'y entrez pas vous-mêmes, mais vous empêchez d'entrer ceux qui voudraient le faire.

[Malheur à vous, spécialistes de la Loi et pharisiens hypocrites, car vous dépouillez les veuves de leurs biens, tout en faisant de longues prières pour l'apparence. C'est pourquoi votre condamnation n'en sera que plus sévère.] Malheur à vous, spécialistes de la Loi et pharisiens hypocrites !

Vous parcourez terre et mer pour amener ne fût-ce qu'un seul païen à votre religion, et quand vous l'avez gagné, vous lui faites mériter l'enfer deux fois plus que vous. [...] Malheur à vous, spécialistes de la Loi et pharisiens hypocrites !

Vous vous acquittez scrupuleusement de la dîme sur la menthe, l'anis et le cumin, mais vous laissez de côté ce qu'il y a de plus important dans la Loi, c'est-à-dire la justice, la bonté et la fidélité. Voilà ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger le reste. »
[Matthieu 23 versets 1-7, 13-15, 23, Bible Semeur].

Avant tout, avez-vous remarqué quelle fut la première démarche de Jésus avant de sortir la verge pour battre les pharisiens et les spécialistes de la loi (*les scribes*) ? Il commence par leur rendre l'honneur qui leur est dû en tant qu'enseignant de la parole de Dieu.

Il invite le peuple à marcher selon la base doctrinale, héritée de Moïse, que ces hommes enseignaient, mais les exhorte à ne pas œuvrer comme ils le font. Tout au long de ce chapitre, Jésus a présenté des actes religieux pratiqués par les pharisiens, pour être vus du public alors qu'ils étaient dénués de tout amour pour Dieu ou leurs prochains.

Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, il faut souligner que Jésus présente les actes religieux, à l'instar de la dîme qui est donnée comme étant importante, mais pas au détriment de *la justice, de la bonté et de la fidélité* – donc de *la fidélité* au Seigneur et à sa Parole.

Sous le couvert de la religion, ces hommes en étaient arrivés, comme *les pires voleurs, à détrousser les plus vulnérables, ici les veuves*, tout en donnant au monde l'image de la sainteté.

Tous ceux qui transgressent la parole de Dieu, en pratiquant de telles œuvres iniques deviennent des enfants du diable. Au vu de ce qui précède, force est de constater qu'au travers des siècles, l'Église catholique s'est inscrite dans ce schéma en spoliant, en torturant et en tuant une multitude de martyrs. Pourquoi ?

Leurs fautes jugées impardonnables étaient de rejeter le dogme catholique, n'ayant comme seule base de foi que la parole de Dieu.

Pour le découvrir ou le redécouvrir, je vous invite à lire le chapitre « *L'héritage législatif sanglant* » ainsi que le tome III de ce livre aux chapitres « *L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne* ».

Le comportement de ces enseignants spirituels, garants de la Parole de Dieu étant d'autant plus condamnable qu'ils savaient parfaitement ce qu'ils devaient faire. En effet, ils n'appliquaient pas à leur vie les principes divins, ils parcouraient la terre pour se faire des disciples à qui ils apprenaient à agir, non selon les Saintes Écritures, mais selon les préceptes frelatés de leur religion.

Pour œuvrer au quotidien, les pharisiens et les scribes, étant les gardiens de la loi de Dieu et de sa Parole, ils mettaient en place des préceptes, qui leur permettaient en toute légalité de transgresser la Parole divine [*Marc 7 versets 5-13*].

Observer des cultes qui sont en opposition avec la parole de Dieu fait de nous une personne religieuse. L'objectif étant de sublimer à tout prix le dogme d'une religion afin de briller par elle, au détriment des Enseignements du Seigneur.

Les pharisiens étaient passés maîtres dans cet art du paraître, mais derrière la façade affichée, en transgressant la Parole de Dieu, ils étaient devenus des enfants du démon, en qui l'Esprit de Dieu ne pouvait vivre, car il n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles au Seigneur. [*Jean 8 versets 44*], [*Actes 5 versets 32*].

Ainsi tous ceux qui abandonnent l'Évangile en vue de lui substituer les doctrines de leur religion deviennent certes des personnes religieuses, mais ne peuvent être des enfants de Dieu sanctifiés, des saints au sens biblique, en qui l'Esprit de Dieu vit.

Maintenant ces bases posées, intéressons-nous, à la sanctification données aux prélats catholiques.

Nous l'avons vu, pour cette religion seuls les saints, les bons, les justes – qualificatifs donnés selon le bon vouloir de l'Église catholique à ceux qui font partie de ses serviteurs – sont censés être aptes à recevoir du Seigneur des révélations en rêves et en visions.

Quelle est donc la base de leur consécration ? Pour ce faire, il nous faut nous pencher sur ces critères de sélection qui permettent d'accéder à des fonctions « *sacrées* » chez les catholiques. Ceci nous renseigne :

« Les séminaristes doivent être pénétrés du mystère de l'Église, mis spécialement en lumière par ce Concile, de telle manière qu'ils soient liés par un amour humble et filial au vicaire du Christ, et que, devenus prêtres, ils adhèrent à leur évêque comme de fidèles coopérateurs [...] »

Qu'ils apprennent à prendre part, d'un cœur large, à la vie de l'Église entière, selon ce mot de saint Augustin : "C'est dans la mesure où il aime l'Église que chacun possède l'Esprit Saint". »

[*Concile du Vatican 2, qui s'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre Optatam Totius Ecclesiae Renovationem, Partie IV, de l'approfondissement de la formation spirituelle*].

Ce texte nous apprend que les futurs prêtres, afin de pouvoir oeuvrer comme devant être pénétrés du mystère de l'église. Pour comprendre ce terme « *mystère* » qui est utilisé ici, il nous faut nous référer à ce qu'en dit le dogme catholique. Pour ce faire lisons ceci :

« Mystères Glorieux : Les 5 mystères glorieux du chapelet avec la Bible de Jérusalem sont à réciter les Mercredi et Dimanche, et correspondent à la Résurrection du Christ, son Ascension, la Pentecôte, l'Assomption et le Couronnement de Marie... [...] »

**Quatrième Mystère Glorieux : « L'Assomption de Marie »,
Cinquième Mystère Glorieux : « Le Couronnement de Marie »**
[Tiré du site : <http://site-catholique.fr>. Partie : Les 5 Mystères Glorieux du Chapelet avec la Bible de Jérusalem].

Ainsi les mystères de l'Église catholique sont ces enseignements, ici ce sont ceux attachés au chapelet.

Il est à noter que la vénération qui est portée à un objet, ici le chapelet, est interdit par Dieu. Pour découvrir les bases iniques de l'adoration des objets que l'Église catholique a institués, revoir chapitre « *Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte* ».

Ce texte présente ce type de culte catholique comme étant, entre autres, composé du mystère de l'assomption de Marie ainsi que de celui de son couronnement. Ces deux choses sont antibibliques, je vous en porte les preuves dans le premier tome de ce livre au chapitre « *Une icône déifiée malgré elle* ».

Suite à ce point, revenons maintenant, au texte qui nous présentait les bases d'élection de nouveaux prêtres catholiques.

Ainsi ce n'est pas sur Jésus-Christ (*qui est la Parole de Dieu faite chair*) que les nouveaux prélats catholiques doivent baser leur foi, mais sur des enseignements iniques et antibibliques.

Remarquez aussi que ce n'est pas à Jésus que les futurs prêtres doivent être liés, mais au vicaire du Christ, donc au pape. Cette réalité les mène à devenir des êtres sans puissance spirituelle !

Pour le comprendre lisons ceci : **« Je suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui est en moi et qui ne porte pas de fruit, il le retranche ; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruit. [...] »**

Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis le cep, vous êtes les sarments.

Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche ; Puis on ramasse les sarments, on les jette au feu, et ils brûlent.

Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé.

Si vous portez beaucoup de fruit, c'est ainsi que mon Père sera glorifié, et que vous serez mes disciples. » [Jean 15 versets 1-2, 4-8, Bible Louis second].

Tout serviteur de Dieu qui veut porter su fruit pour le Seigneur doit être unis, non au pape, mais à Christ. Jésus est le cep et nous ces serviteurs nous sommes ces sarments, ainsi nous avons besoin de demeuré ancré en lui afin d'oeuvrer pour le Seigneur.

Le pape étant un être humain, n'a pas la possibilité de donner à c'est subalterne, la vie divine dont ils ont besoin pour oeuvrer. Ainsi tous les prélats catholiques n'étant pas liés à Christ, mais au pape – qui est un être humain mortel et n'as donc pas la vie en lui –, se retrouvent sous la dominance du démon [1 Jean 5 versets 18-19].

Cette portion de texte du *concile du Vatican 2*, cite aussi les dires de « saint » *Augustin*, toujours lui, présentant l'amour porté à l'Église comme étant la base permettant d'avoir pleinement l'Esprit Saint.

Recadrons les choses, il y a un souci concernant cette belle tirade, car ce n'est pas l'amour porté à l'Église qui permet d'avoir la plénitude du Saint Esprit, mais bien celui porté à Jésus-Christ.

Voici ce que présente la Parole de Dieu à ce propos : « **Si vous m'aimez, gardez mes commandements.**

Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité [...] » [Jean 14 versets 15-17, Bible Louis Segond].

En ce qui concerne les doctrines catholiques, je vous dirais :

« Chassez le naturel, et il revient au galop ».

Au final, rien n'a changé ! Dans le *concile du Vatican 2*, l'Église catholique s'évertue, comme par le passé, à attirer à elle les mérites qui ne reviennent qu'à Jésus. Ainsi, ce mode opératoire utilisé pour déterminer les prélats, généralement voués à la sanctification est totalement anti-biblique.

Maintenant, ce point acté, nous poursuivrons en restant dans la même veine et en dénonçant d'autres transgressions de la parole de Dieu par saint Augustin, léguées au dogme catholique.

Pour illustrer cela, je vous dirais que souvent nous vivons dans un système sans prendre en compte la réalité qui le gouverne.

Ce faisant, les répercussions sont généralement désastreuses. Il y a quelques années de cela, j'en ai fait la douloureuse expérience :

Je vis sur un terrain, où les termites ont de tout temps fait la loi. Ayant oublié cette réalité, j'ai construit de mes mains un beau meuble, un poste de travail pour coiffeur, j'ai aussi monté planche par planche une porte pour l'entrée des WC.

Tout cela était destiné à mon salon de coiffure. Ces travaux réalisés avec beaucoup d'amour étaient le fruit de mon dur labeur et faisaient ma fierté. Les jours, les semaines et les mois se sont écoulés et mes réalisations demeuraient belles et stables, du moins, je le croyais, mais leur durée de vie n'a pas excédé le cap de l'année. Que s'est-il passé ?

Eh bien la réalité m'a rattrapé : un jour alors que je nettoyais le meuble – j'avais juste verni le bois, sans le traiter contre les termites – j'ai constaté la présence d'une trace noire. J'ai donc pris un chiffon imbibé de savon pour nettoyer le meuble, quelle ne fut pas ma surprise de voir mon doigt pénétrer le bois.

Étais-je devenu un super héros, ayant acquis je ne sais comment une force sur humaine ? J'aurais préféré ! mais non ! La réalité du terrain où se trouve mon salon de coiffure et qui est infestée de termites venait de me rattraper, car une colonie de ces petites mangeuses de bois avait, dans l'ombre, fait son œuvre.

Le temps de m'en rendre compte il était déjà trop tard. Mais à qui la faute, est-ce celle de ces petits gloutons ? Bien sur que Non ! Ils n'ont fait que suivre leur instinct.

C'était bel et bien de ma faute, ma très grosse faute car je savais qu'ils existaient, mais j'ai agi avec laxisme, légèreté et j'ai dû en payer le prix fort, la perte de mon poste de travail que je pleure encore, il était si beau !

Cette histoire, qui vous a sans doute fait sourire, était destinée à vous démontrer que quand, des gardes fous, que l'on sait importants, ne sont pas mis ou alors sont enlevés, les répercussions se feront obligatoirement ressentir. Ces dernières seront toujours désastreuses et souvent au-delà de notre estimation première.

Je veux introduire ici le célibat des prêtres et religieuses que l'Église catholique a institué depuis des siècles et qui perdure.

Avant tout, il est à noter que celui qui a pérennisé ces bases, n'est autre que saint-augustin. *Encore lui, direz-vous !*

Il ne fut pas son instigateur, mais le fer de lance de la doctrine catholique qui oblige les prêtres au célibat.

Voici un extrait de sa doctrine en la matière : **« Saint Augustin, évêque d'Hippone depuis 396, connaissait non seulement l'obligation générale de continence du clergé supérieur, mais il avait participé, en les approuvant totalement, aux conciles de Carthage où il avait été précisé à plusieurs reprises que cette obligation remontait aux Apôtres et à une tradition constante du passé.**

Dans son traité *De coniugiis adulterinis*, il déclare que même des hommes précédemment mariés, s'ils ont été appelés de façon imprévue et donc, en quelque sorte, contre leur gré, à s'agréger au clergé supérieur et ont été ordonnés, sont liés à la continence, devenant ainsi un exemple pour les laïcs vivant séparés de leur femme et exposés, de ce fait, à la tentation de l'adultère »

[De officiis ministrorum II, 22, Cse 41, 409 et Pl 40, 486. tiré de Alfons Maria Cardinal Sticklerle Célibat des clercs ; Histoire de son évolution et fondements théologiques Traduit de l'allemand par Simone Wallon et Joël Pottier Édition Pierre Téqui, Paris 1998].

Ainsi, tous ceux qui se destinaient à la prêtrise, devaient faire vœu de chasteté et cela, pas seulement pour les célibataires, les hommes mariés étant soumis au même « régime ».

C'est *saint Augustin* qui portât cette doctrine – en ayant lui-même donné un exemple à suivre – et la fit entérinée.

En lisant ce texte, je me dis combien il est facile de faire dire à la parole de Dieu, ce que l'on veut. Ici, il est précisé que le célibat des prêtres remontait aux apôtres, ce qui sous-entendait que pour servir Dieu, il incombait d'être célibataire ou de se défaire de son épouse.

Tout cela est une doctrine d'homme qui n'a aucune fondation divine, car en réalité, voici ce que la parole de Dieu déclare à ce propos : « **N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?** » [1 Corinthiens 9 verset 5, Bible Louis Segond].

Dans ce texte nous nous rendons compte que les apôtres n'étaient pas tous célibataires et que ceux qui étaient mariés n'avaient pas abandonné leur femme qui les accompagnaient dans leur ministère.

Ce que nous venons de lire nous démontre le non-sens de la doctrine de *saint Augustin* présentant les apôtres comme ayant été des célibataires. Le célibat des prêtres n'a donc aucune fondation biblique.

Saint Augustin ne fut pas le seul à prôner cette doctrine sur le célibat des évêques, des prêtres, des diacres, etc. On en retrouve d'autres dans le dogme catholique.

La base de ces doctrines était aussi ancrée sur le fait que la continence obligatoire pour ceux qui voulaient prendre la robe de « la sainteté » était un enseignement des apôtres.

En outre, il avait été aussi décrété que ceux qui avant de se consacrer prêtre ou diacre étaient mariés, devaient se séparer de leur épouse. Voici ce que l'on peut lire à ce propos : « *Afin que la chasteté soit gardée par les lévites et les prêtres. L'évêque Epigonus dit ceci :*

"Comme lors du précédent concile, on a parlé de continence et de chasteté, les trois degrés – soit l'évêque, le prêtre et le diacre – liés du fait de leur ordination à un certain devoir de chasteté, devront recevoir un enseignement plus complet regardant la manière de garder la pureté."(*Sur quoi*) *l'évêque Genetlius dit :*

"Comme on l'a dit plus haut, il convient que les saints évêques et les prêtres de Dieu, ainsi que les lévites ou tous ceux qui sont au service des divins sacrements, observent en tout la continence, afin de pouvoir obtenir ce qu'ils implorent en toute simplicité du Seigneur ; Afin qu'ainsi nous aussi nous gardions ce que les Apôtres ont enseigné et ce qu'a conservé une coutume ancienne". A l'unanimité, les évêques déclarèrent alors :

"Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'évêque, prêtre et diacre, gardiens de la chasteté, doivent s'abstenir eux-mêmes du commerce de leurs épouses pour qu'en tout, et par tous ceux qui servent à l'autel, la chasteté soit observée »

[*Concilia Africae a. 345-525* (éd. par C. Munier in *Corpus Christianorum, Séries Latina 149*, Turnhout 1974), 13. Tiré de : *Alfons Maria Cardinal Sticklerle, Célibat des Clercs ; Histoire de son évolution et fondements théologiques* Traduit de l'allemand par Simone Wallon et Joël Pottier Édition Pierre Téqui, Paris 1998].

Complétons avec ce texte : « **La loi de continence est la même pour les ministres de l'autel (les diacres) que pour les évêques et les prêtres.** Lorsqu'ils étaient encore des laïcs ou des lecteurs, ils pouvaient être autorisés à se marier et à procréer des enfants.

Mais dès qu'ils atteignaient les degrés nommés ci-dessus, ce qui autrefois leur était permis cessait désormais de l'être.

Pour que du mariage selon la chair naisse ainsi un mariage spirituel, il est nécessaire non pas qu'ils répudient leurs épouses, mais qu'ils les aient comme n'en ayant pas, afin que soit gardé l'amour conjugal mais que cesse en même temps l'usage du mariage" »

[*Jaffé, op. Cit. 544. – PL 54, 1199* tiré de *Alfons Maria Cardinal Sticklerle Célibat des clercs Histoire de son évolution et fondements théologiques* Traduit de l'allemand par Simone Wallon et Joël Pottier Édition Pierre Téqui, Paris 1998].

Le but de cette chasteté imposée était de demeurer dans une plus grande « sainteté ». Voici comment en ce siècle, le dogme catholique présente la sainteté que doivent revêtir les serviteurs de Dieu :

« La sainteté de l'Église est entretenue spécialement par les conseils, sous des formes multiples, que le Seigneur, dans l'Évangile, a proposés à l'observation de ses disciples.

Parmi ces conseils, en première place, il y a ce don précieux de grâce fait par le Père à certains (cf. Mt 19, 11 ; 1 Co 7, 7) de se vouer à Dieu seul plus facilement sans partage du cœur, dans la virginité ou le célibat (cf. 1 Co 7, 32-34).

Cette continence parfaite à cause du règne de Dieu a toujours été l'objet de la part de l'Église d'un honneur spécial, comme signe et stimulant de la charité et comme une source particulière de fécondité spirituelle dans le monde. » [Concile du Vatican 2 (...) Chapitre V : La vocation universelle à la sainteté dans l'Église, Partie 42. Voies et moyens de la sainteté].

Pour appuyer la thèse du célibat obligatoire de ceux qui choisissent de servir le Seigneur, il est fait référence à deux textes bibliques : [Matthieu 19 versets 11] et [1 Corinthien 7 versets 7, 32-34], mais ils sont néanmoins incomplets et prêtent ainsi à confusion. Attelons-nous à les décortiquer pour avoir une claire vision de ce que nous demande la parole de Dieu en matière de célibat. Commençons par celui ci :

« Les pharisiens l'abordèrent, et dirent, pour l'éprouver : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque ? Il répondit : N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit :

C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair.

Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. Pourquoi donc, lui dirent-ils, Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme une lettre de divorce et de la répudier ? Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; au commencement, il n'en était pas ainsi.

Mais je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère. Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier. Il leur répondit :

Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela est donné. Car il y a des eunuques qui le sont dès le ventre de leur mère ; Il y en a qui le sont devenus par les hommes ; Et il y en a qui se sont rendus tels eux-mêmes, à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne. » [Matthieu 19 versets 3-12, Bible Louis Segond].

Avant tout en lisant ce texte avez-vous trouvé un passage où le Seigneur appelle les prêtres, évêques, religieuses à avoir une vie de célibat et de chasteté ? Me concernant, la réponse est négative !

Ici Jésus-Christ réaffirme, les bases du mariage divin, il présente l'unité indissociable qui lit les époux entre eux. Il réaffirme également l'amour comme étant le lien du mariage.

Les disciples étant troublés par ce qu'ils venaient d'entendre, et qui donnait à l'épouse une place qu'elle n'avait pas jusque-là – car leur tradition permettait à un mari de divorcer à son gré – ont trouvé cette nouvelle base désavantageuse pour l'homme.

Pour que nul ne soit confus par ce qu'il disait, Jésus a présenté une autre alternative qui consistait à vivre dans la chasteté. Néanmoins à aucun moment dans ce texte, le Seigneur n'appelle ici, tous ceux qui veulent le servir à faire vœux de chasteté.

C'est un choix individuel que chacun peut prendre en son âme et conscience. Le deuxième texte que l'Église catholique utilise pour étayer son argumentaire va dans le sens de ce que je viens de présenter, toutefois, il ne doit pas être extrait de son contexte. Pour le comprendre, lisons-le, de ce pas : « **Pour ce qui concerne les choses dont vous m'avez écrit, je pense qu'il est bon pour l'homme de ne point toucher de femme.**

Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari. La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari ; Et pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme.

Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vaquer à la prière ;

Puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence.

Je dis cela par condescendance, je n'en fais pas un ordre. Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi ; Mais chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre.

A ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi. Mais s'ils manquent de continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.

A ceux qui sont mariés, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari, et que le mari ne répudie point sa femme.

Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui dis : Si un frère a une femme non-croyante, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie point ; Et si une femme a un mari non-croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie point son mari.

Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère ; autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints. Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare ; Le frère ou la soeur ne sont pas liés dans ces cas-là. Dieu nous a appelés à vivre en paix.

Car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme ? [...] Or, je voudrais que vous fussiez sans inquiétude. Celui qui n'est pas marié s'inquiète des choses du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur ;

Et celui qui est marié s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à sa femme. Il y a de même une différence entre la femme et la vierge : celle qui n'est pas mariée s'inquiète des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit ;

Et celle qui est mariée s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à son mari.

Je dis cela dans votre intérêt, ce n'est pas pour vous prendre au piège, c'est pour vous porter à ce qui est bienséant et propre à vous attacher au Seigneur sans distraction. Si quelqu'un regarde comme déshonorant pour sa fille de dépasser l'âge nubile, et comme nécessaire de la marier, qu'il fasse ce qu'il veut, il ne pèche point ;

Qu'on se marie. Mais celui qui a pris une ferme résolution, sans contrainte et avec l'exercice de sa propre volonté, et qui a décidé en son coeur de garder sa fille vierge, celui-là fait bien. Ainsi, celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait mieux.

Une femme est liée aussi longtemps que son mari est vivant ; mais si le mari meurt, elle est libre de se marier à qui elle veut ;

Seulement, que ce soit dans le Seigneur. *Elle est plus heureuse, néanmoins, si elle demeure comme elle est, suivant mon avis. Et moi aussi, je crois avoir l'Esprit de Dieu.* » [1 corinthiens 7 versets 1-16, 32-40, Bible Louis Segond].

Ce texte est riche d'enseignements mais il ne doit surtout pas être interprété à travers le prisme des Hommes et pour servir leurs intérêts propres. Ici nous comprenons combien il est dangereux pour un homme, qu'il soit prêtre ou non, de demeurer dans l'abstinence sexuelle en ne se mariant pas, à moins qu'il ait reçu le don pour cela.

Ce texte est un garde-fou que le seigneur a donné afin que nous ne soyons pas dominés par des pulsions sexuelles qui nous feraient déchoir de notre fermeté et nous amèneraient à pratiquer des choses innommables. Le Seigneur qui nous a créés, sait comment nous fonctionnons. Dieu ne s'est jamais opposé au mariage de ses enfants.

Seuls ceux qui, comme Paul ont reçu le don de célibat, ont la capacité de faire vœu de chasteté. De plus, il est fait mention ici de quelque chose qui n'est pas de l'Homme mais qui lui vient de l'Esprit de Dieu, seul habilité à gérer les dons spirituels. Hormis ce contexte particulier, l'ordre qui nous vient du Seigneur est le suivant : « *Que chaque femme ait son mari et que chaque mari ait sa femme* ».

Néanmoins, le Seigneur ne regarde pas d'un mauvais œil ceux qui, par choix personnel, préfèrent rester célibataires. Toutefois, nous comprenons que si ces personnes ne peuvent pas respecter ce choix car elles manquent de continence et n'arrivent pas à gérer leur manque sexuel, le Seigneur leur demande de se marier.

Cette réalité est un garde fou, pour que le désir qui brûle en nous ne puisse nous mener à dévier de notre sanctification.

Pour qu'il n'y ait pas d'immoralité sexuelle, Dieu demande que le mariage soit honoré par tous.

Il demande aussi que la sexualité soit active au sein des couples pour ne pas donner un accès au diable du fait de l'abstinence sexuelle.

Ce faisant, la sexualité, n'est pas un acte de plaisir solitaire, car, le corps des époux ne leur appartient pas mais est la propriété de leur conjoint. En sorte, que le devoir conjugal est un ordre divin, selon les plans que Dieu a établis. Ceux qui entrent en combat spirituel, où ils doivent être en jeûne et/ou en prière, en sont bien-sur exemptés.

Néanmoins, cette retraite spirituelle ou cette consécration, ne devrait pas durer indéfiniment. Dans la Bible, le maximum de temps qu'a duré un jeûne était de *40 jours*. Il serait, selon moi judicieux, en tant qu'époux, de ne pas aller outre ces *40 jours*. Néanmoins, c'est mon opinion qui n'a qu'une valeur de conseil.

Dans ce texte, un accent particulier est mis sur la fin de ce moment de consécration, où les époux doivent se retrouver sexuellement, de peur que le démon ne les tente à cause de leur manque sexuel.

En lisant ce texte biblique nous comprenons dans ces lignes que deux choix se présentent devant le peuple de Dieu, le mariage ou le don de célibat. Paul avait ce genre de don, ce qui lui a permis de voyager au loin afin de prêcher l'Évangile.

Dans ce texte, malgré les deux possibilités qui s'offrent à nous, nous constatons que le choix volontaire de célibat, c'est cette seule option que l'Église catholique a retenue et c'est pour cela qu'elle a institué le célibat de ses serviteurs. En réalité, on ne peut pas vraiment parler de choix volontaire de célibat puisqu'il est imposé.

Et pourtant, nous savons que le Seigneur n'oblige aucun être humain au célibat ! Paul a précisé que son vœu d'abstinence est un don spécial qu'il a reçu de Dieu et que tous les Hommes ne sont pas comme lui. Ce faisant, il appelle tous ceux qui n'ont pas ce don à avoir un conjoint.

Il est en effet dit que le fait de rester dans l'abstinence sexuelle, contre son gré (*quand l'épouse ou l'époux ne fait pas son devoir conjugal sans que son conjoint soit avertis et consentant*) ou sans avoir le don de célibat, peut ouvrir une brèche au démon.

L'obligation qu'a instituée l'Église catholique en contraignant ses *prêtres, évêques, religieuses*, à faire vœu de chasteté est une transgression de la Parole de Dieu.

La raison qui est généralement évoquée pour justifier que le célibat est préférable au mariage pour mieux servir Dieu, c'est que les époux se consacrent l'un à l'autre, reléguant le Seigneur au second plan.

Cette réalité est généralement observée quand les deux époux n'ont pas tous les deux la même vision de l'œuvre de Dieu ou la même flamme qui brûle en eux pour le Seigneur.

Par contre quand les deux sont consacrés au service du Seigneur, il n'en est rien, car dans [*Actes 18 versets 2, 24-26*] nous faisons connaissance d'Aquila et Priscille son épouse sont présentés comme menant pour le Seigneur un ministère en commun destiné à lui gagner des âmes et à lui former de nouveau serviteur.

L'un des plus beaux des fruits qu'ils ont portés fut Apollos qui fut un des grands héros de l'Évangile. Il gagna un peuple nombreux au Seigneur, temps et si bien qu'une partie du peuple de Dieu qui se trouvaient à Corinthe se réclamait de lui [*1 Corinthien 3 versets 1-9*].

Ainsi être marié n'est pas en soi un handicap pour servir le Seigneur, comme voudrait le laisser entendre l'Église catholique.

Dans le texte de [*1 corinthiens 7 versets 1-16, 32-40*], quand il est dit que les époux cherchent avant tout à se plaire mutuellement avant de plaire au Seigneur, il n'était pas fait mention ici spécifiquement de ceux qui sont des serviteurs consacrés du Seigneur. Les concernant, voici ce que le Saint Livre a établi : **« Cette parole est certaine : si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une œuvre excellente.**

Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement. Il faut qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais indulgent, pacifique, désintéressé.

Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté ;

Car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu ?

Il ne faut pas qu'il soit un nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable. Il faut aussi qu'il reçoive un bon témoignage de ceux du dehors, afin de ne pas tomber dans l'opprobre et dans les pièges du diable.

*Les diacres aussi doivent être honnêtes, éloignés de la duplicité, des excès du vin, d'un gain sordide, conservant le mystère de la foi dans une conscience pure. **Qu'on les éprouve d'abord, et qu'ils exercent ensuite leur ministère, s'ils sont sans reproche.***

*Les femmes, de même, doivent être honnêtes, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. **Les diacres doivent être maris d'une seule femme, et diriger bien leurs enfants et leurs propres maisons ;***

Car ceux qui remplissent convenablement leur ministère s'acquièrent un rang honorable, et une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ.
» [1 *Timothée 3 versets 1-13, Bible Louis Segond*].

Comme vous le voyez, l'Éternel exige que ses serviteurs consacrés soient mariés. Il précise même que celui qui voudrait être évêque ou diacre devrait être marié et avoir des enfants. Le témoignage d'une famille attestant que le père a élevé ses enfants dans la crainte de Dieu doit être un des critères par lequel l'Église pourra apprécier si celui qui veut devenir évêque ou diacre saura diriger l'église de Dieu.

Il n'y a donc aucune incompatibilité entre ces deux rôles. Il est même précisé que si ces hommes consacrés ne savent pas tenir leur maison, donc apporter une bonne éducation à leurs enfants, ils ne sauront pas gérer le peuple de Dieu.

Le mariage apparaît donc ici, comme la condition sine qua non pour tenir un poste de responsabilité dans l'œuvre de Dieu.

En revenant à la règle catholique du célibat des prêtres, je vous dirais, qu'il est facile d'établir des doctrines basées sur le ressenti ou les a priori plutôt que sur les Saintes Écritures.

Ainsi, bien que l'abstinence sexuelle des prêtres ne soit pas biblique saint Augustin et d'autres prélats catholiques l'ont instituée. Leurs écrits sont devenus la colonne vertébrale de l'Église catholique et sont pour les catholiques « *parole d'évangile* », *hum, Sorry... dogme catholique*.

Ainsi, saint Augustin fut l'un des fers de lance permettant à la doctrine du célibat des prêtres d'avoir jusqu'à ce jour une pérennité, au sein du catholicisme. Ceci nous renseigne : « [...] **Que les religieux donc, soucieux de la fidélité à leur profession, croient aux paroles du Seigneur et, confiants dans le secours de Dieu, qu'ils ne présument pas de leurs forces et pratiquent la mortification et la maîtrise des sens.**

[...] De cette façon, ils ne se laisseront pas émouvoir par les fausses théories qui présentent la continence parfaite comme impossible ou nuisible à l'épanouissement humain ;

Et, comme par un instinct spirituel, ils repousseront tout ce qui peut mettre en péril la chasteté. [...] » [*Concile du Vatican 2, (...) Chapitre Perfectae Caritate, Partie 12. la chasteté*].

Ici, nous trouvons une doctrine catholique complètement ahurissante. Oui ! car au lieu de se marier comme le Seigneur le demande en vue d'être dans une union parfaite avec son épouse, où les besoins sexuels sont mutuellement comblés, ce qui est préconisé c'est le célibat et la flagellation ! *Ouille... aie... Ces pratiques suggérées me semblent particulièrement violentes.*

Cette façon de pervertir la parole de Dieu est démoniaque. Généralement c'est ainsi que le diable agit. Dieu dit une chose et lui (*le diable*) établit une contre façon de cette parole. Dieu est amour et nous demande de cultiver cet amour au sein de la famille et du couple.

Mais le diable, lui dit « *demeurez célibataire et flagellez-vous* ».

Quel contraste ! Pour ma part, je choisis la voie du Seigneur, et bonne chance et bonne flagellation à ceux ne voulant pas suivre ce que Dieu demande. Pour poursuivre je vous dirais que, ce que Dieu attend des *prêtres, évêques, moines etc.*, est manifeste dans la vie de *Martin Luther*. Ce dernier, prêtre catholique au départ, a observé toutes les règles de ce dogme, y compris celle, qui oblige les prêtres au célibat.

Quand il put étudier la Bible par lui-même, il se rendit compte que l'Église catholique avait institué de son fait, et en opposition avec la parole de Dieu, le célibat des prêtres.

Ayant rejeté le dogme catholique, il s'est marié avec une ancienne nonne et ils ont eu ensemble des enfants. Je souhaite à tous ces prêtres et ces religieuses (*nonnes*) etc. sincères qui croient servir le Seigneur, en faisant vœu de célibat, de pouvoir tel *Martin Luther* prendre épouse ou époux et avoir des enfants, car c'est la volonté de Dieu pour eux.

De plus, cette doctrine catholique qui s'est arrogée cette prérogative d'instituer le célibat des prêtres, en opposition avec ce que déclare la Bible s'avère très dangereuse. Le récit des comportements sexuels, souvent déviants en sont la preuve.

L'être humain n'ayant pas été créé pour vivre seul, ce célibat forcé des prêtres ne peut qu'engendrer des frustrations qui conduisent à ces actes innommables. Comme, il en fut des termites de la petite histoire, dès lors où l'on altère les gardes fous, les répercussions se font toujours ressentir et de manière terrible.

Ainsi, dès lors ou l'Église catholique, en est venue à obliger des hommes adultes à s'abstenir sexuellement, les répercussions sont que le diable a utilisé cette faiblesse et a allumé en eux un feu qu'ils n'ont pas pu contenir. Cette incontinence forcée des prêtres a engendré bien des abominations. Bien des affaires de pédophilie ayant comme victimes de jeunes enfants (*filles ou garçons*), visant des prêtres ou évêques catholiques ont éclaté aux quatre coins du monde.

Pour beaucoup, ce sont des fatalités, mais pour moi, ce ne sont que les répercussions de la Parole de Dieu que l'Église catholique a transgressée, en interdisant aux prêtres de se marier ! Quand on délaisse l'Évangile pour établir, à sa place, nos propres doctrines les répercussions sont toujours tragiques.

Je veux conclure cette partie par une démonstration.

Nous avons vu que le célibat autrement dit l'abstinence sexuelle est présentée, dans le dogme catholique, comme étant le plus haut degré de sainteté qu'un homme puisse avoir.

La sainteté étant, nous l'avons vue, le lien qui relie le croyant à Jésus, qui est le verbe divin fait chair, les prélats et desservants catholiques, au vu de ce que leurs textes affichent, apparaissent comme liés non à Christ mais au pape et au dogme catholique, donc ils n'auraient aucune sainteté en eux.

Ainsi, si je poursuis ma démonstration en considérant la base doctrinale catholique, aucun prélat ou desservant catholique ne serait éligible pour recevoir des rêves de Dieu. Comprenez, que je ne fais ici que présenter la thèse catholique, pour vous démontrer son non-sens.

Pour autant, je n'émet aucun jugement de valeur en décrétant qu'aucun catholique, qu'il soit *évêque, prêtre, religieux ou Pape* n'est assez saint pour recevoir des rêves ou des visions du Seigneur.

Et cela, d'autant plus que j'ai démontré, Bible en main, que même les pires païens ou encore les ennemis du Seigneur et de son peuple peuvent en recevoir.

3 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant !*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « *farfelu* », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, j'ai foi que grâce à ces lignes, les captifs « *spirituels* » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir !

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « *Alors il reprit et me dit :*

C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion.

L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte *5 livres*, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun *572 pages*.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*la connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [*Ecclésiaste 4 versets 9-12*], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.

Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu !

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des *3 anges apocalyptique*.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejettent ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : **« Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...]**

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [*Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible Louis Segond*].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple ;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui ;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible Louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemandera leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II, III, IV* et *V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent !

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire* », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « *gros* » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porter un gros coup a mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique* ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de M. Vincent GUILGAULT contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « *Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution)* » au chapitre « *Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT* ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'oeuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [*Éphésiens 6 versets 10-12*], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.*

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » [*Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [*1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :**

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [*Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond*].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de *572 pages* qui a été corrigé par le correcteur anglophone *M. Howard J. Eeles* est devenu l'élément fondateur de quatre livres de *572 pages* chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera *8 livres* de *572 pages*, *4* en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « *Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ?* », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces *8 premiers livres* de *572 pages* chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ *30 %* et *40 %* de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de *13500 euros*, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, **alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.**

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « *l'ennemi de nos âmes* » a utilisé *M. GUILGAULT* et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie *Nicole*, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre ! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront *des connaissances qui vous fortifieront.*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

*Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».
Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles
furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une
énigme pour moi.*

*D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a
connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.*

*De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion
des mots !*

*Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances
et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront
plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.*

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

*Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre »
», tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ces
premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je
n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.*

Ce que je trouve des plus dommages est qu'hormis les *4 livres*, qui sont déjà finis en Français (*ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres*), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore *5 autres ouvrages* que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô (Le message des trois anges)* » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes *4 livres* de la série « *Inquisitiô (le message des trois anges)* » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ *7000 euros* en anglais et environ *3500 euros* en français.

Ces *4 livres*, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : **« Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.**

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé !

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci :

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [*Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond*].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « **Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.** » [*Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?**

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaissons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.**

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :

« C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre coeur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

*Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24,
Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).*

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « **Faire un don avec Paypal** » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

4 Présentation du livre *"Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique"*

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais qu'actuellement, sous le voile de l'invisible se jouent des tragédies dont les répercussions pour l'humanité sont pires que celles que contaient autrefois les Grecs.

En effet, il s'agit de la mort du plus grand nombre, aussi bien de façon littérale que spirituelle. Pour la mort physique, vous ne me contredirez certainement pas, car toute l'humanité est, depuis plus de deux ans « *sous le joug* » du mortel *Corona virus*.

Ce fléau a fait et fait encore des ravages sur toute la surface de la terre, retenant en otage toutes les nations et décimant des peuples.

Face à cette situation dramatique et inédite, les questions affluent :

D'où vient cette maladie ? Est-ce un virus qui a pris naissance dans la nature et qui a muté ? Ou encore, est-ce une arme chimique, créée intentionnellement ? Et si c'est le cas, pourquoi ce virus est-il dans la nature ? A-t-il été lâché par inadvertance, ou fait-il partie d'un complot d'un groupe obscur destiné à détruire une grande partie de l'humanité ?

N'étant pas scientifique ou un investigateur des services secrets, je ne puis vous répondre, néanmoins, l'auteur de toutes les maladies et calamités qui frappent le monde est connu. Pour découvrir son identité, je vous invite à lire les textes de [Job 1] et [Job 2].

Dans ces lignes, nous voyons comment Satan a tué les enfants de Job. Pour ce faire, il a utilisé les grands vents afin de cogner de façon simultanée sur les quatre coins de la maison où ils étaient réunis.

Le démon a aussi œuvré par le biais de peuplades sanguinaires afin de tuer les serviteurs de Job en vue de voler ses troupeaux.

Nous découvrons aussi comment le diable maîtrise et utilise les maladies, il a frappé Job d'un ulcère qui lui a laissé des plaies sur toute la surface de son corps.

Dans [Matthieu 24] et [Luc 21 versets 10-36], nous apparaissent les signes des derniers temps, *les guerres, les maladies, les famines, etc.*

En lisant cela, nous comprenons que c'est le démon qui est aux manettes. La raison d'être de toutes ces choses devant marquer la fin du monde et que nous vivons en ce siècle est que le démon est déchaîné, car il sait qu'il lui reste peu de temps, c'est pour cela que tel un lion affamé il est impitoyable.

Le démon est toujours à l'œuvre quand il y a « *un mauvais coup dans l'air* », il fera bientôt s'abattre sur toute l'humanité une autre tragédie bien pire que la *Covid 19*, c'est de la marque de la bête qu'il s'agit ! *Celle-ci sera spirituelle et entraînera la perte de millions d'individus.*

Le sort réservé à ceux qui recevront cette marque sera de brûler dans *l'étang de feu et de soufre*, les autres qui ne l'auront pas ne pourront « *ni acheter ni vendre* » et seront tués par une entité inique, représentée par un agneau apocalyptique à deux cornes.

Seuls les « *saints* » seront épargnés ! Nous le verrons. Cet être éminemment étrange, bien que se soit lui qui donne la marque de la bête, n'en est pas le détenteur. Celui qui l'est, c'est une bête à sept têtes et dix cornes, qui est au service du démon. La marque de la bête est donc par extension la marque du démon ! Il apparaît ainsi que deux choix seront bientôt proposés à toute l'humanité :

Le premier consiste à recevoir la marque de la bête qui s'acquiert en portant révérence au diable, en rejetant le Seigneur ou sa Parole. Le deuxième choix est de demeurer fidèle à Dieu et d'être scellé par le Saint-Esprit pour éviter l'emprise du démon et de ses sbires.

Ceci est le cœur du message des trois anges apocalyptiques exhortant à sortir de Babylone, où les oeuvres de l'agneau bestial à deux cornes sont pratiquées. Ceci conduit, nous l'avons vu, à recevoir la marque de la bête, sans laquelle nul ne peut ni acheter ni vendre.

Nous verrons aussi comment, au fil des siècles, le peuple de Dieu, la belle et délicate épouse du Seigneur, en est venue à copuler avec la bête et pire, comme une courtisane, elle a conçu pour son amant inique des enfants illégitimes.

Dans ces lignes nous lèverons aussi le voile sur l'identité de Babylone (*la sulfureuse cavalière qui monte une bête écarlate*). Nous décrypterons en outre, la réalité cachée derrière la marque de la bête qui, dans le livre de l'Apocalypse, semble sortir de nulle part afin de corrompre le plus grand nombre. Pour beaucoup, il s'agirait d'une puce implantée, notamment par le biais des vaccins contre la *covid 19*.

Cependant, est-ce bien ce que nous dit la Bible à ce propos ? Nous le verrons ! Nous analyserons aussi, la réalité littérale qui se cache derrière les symboles « *vendre et acheter* » indissociables de la marque de la bête. Ici, est-ce d'argent, au sens littéral, dont il est question ?

Ne s'agit-il pas plutôt de symboles prophétiques, présentant une toute autre réalité, qui n'est nullement monétaire ? Nous le verrons !

En outre, nous ferons aussi une étude sur la nature et les modalités d'obtention du sceau de Dieu – sans lequel nul ne pourra avoir accès à son Royaume. Le sceau de Dieu et de Christ étant directement liés à l'obéissance aux Saintes Écritures, nous verrons dans un premier temps la place qu'occupe la loi de Dieu et tout particulièrement le sabbat dans le grand conflit cosmique.

Ce dernier oppose Satan et ses anges déchus (*démons*), à Dieu ainsi qu'à ses saints anges et au peuple élu du Seigneur. Le plus grand besoin du démon est de ne pas être jugé, c'est pour cela que son objectif suprême est de séduire les enfants fidèles de Dieu, dès que cette possibilité lui est offerte [*Matthieu 24 verset 24*].

Cette démarche du diable a un but premier, celui de rendre inéligible le peuple de Dieu, car c'est lui qui devra le juger. Pour arriver à ses fins, il a « *infiltré* » au sein du peuple de Dieu, ses serviteurs qui, tout en le servant, donnent le visage de sainteté :

Voir [1 Corinthiens 6 versets 2-3], [2 Corinthiens 11 versets 13-15].

Le plus puissant, le plus virulent et le plus sanglant de ses serviteurs est présenté prophétiquement comme une *petite corne, qui martyrisera, spoliera et tuera*, le peuple de Dieu. Sa mission sera en outre d'essayer de changer les temps et la loi [Daniel 7 versets 23-27].

Nous découvrirons comment les plans que le diable a fomentés en vue de retirer des mains du peuple de Dieu ces deux armes puissantes que sont la loi et les temps – ces temps qui nous le verrons, sont en fait ceux de la prophétie – se sont pleinement réalisés par l'entremise de son puissant serviteur appeler la petite corne.

Les attaques de cet être inique ont pour objectif de rendre inapte le peuple de Dieu à être avec Jésus à son retour. Pour le comprendre, il faut avant tout savoir que ce peuple que Christ revient chercher, c'est l'Église du reste. Les points faisant reconnaître ses membres sont qu'ils gardent les commandements du Seigneur (*donc sa Sainte loi*) et qu'ils ont le témoignage de Jésus (*l'esprit de prophétie*).

Nous découvrirons comment l'observation ou non de la loi de Dieu scellera un peuple pour Dieu et un autre pour le démon.

Nous découvrirons aussi comment la loi et la grâce sont complémentaires, elles sont appelées par le Seigneur à subsister au sein de son peuple fidèle. Une fois ces bases établies, nous poursuivrons notre voyage en terre sainte, mais nous ferons un autre type de halte :

Nous nous arrêterons sur les trois jours et les trois nuits les plus importants de toute l'histoire de l'humanité. Sans eux, nul ne serait sauvé ! Pour ce faire, nous irons au pied de la croix sanglante de Christ à Golgotha, puis dans le tombeau du Roi des rois et nous finirons notre excursion avec la résurrection du Seigneur des seigneurs.

Au travers des textes historiques et prophétiques bibliques, nous allons découvrir le mystère se cachant derrière les trois jours et trois nuits où, tel Jonas dans le ventre de la baleine, Jésus-Christ a dû lui, demeurer au sein de la tombe.